



## Les Parisiens ont fait du 1er budget participatif un rendez-vous démocratique majeur

**Anne Hidalgo a dévoilé jeudi les résultats du 1<sup>er</sup> Budget Participatif. 9 projets ont été retenus par les Parisiens, qui ont manifesté un intérêt particulier pour les initiatives en faveur de l'environnement et du développement de la nature dans la ville.**

Du 24 septembre au 1er octobre, tous les habitants de Paris, sans limitation d'âge ou de nationalité, ont pu voter pour la première fois pour le Budget Participatif de Paris. Innovation démocratique majeure, le Budget Participatif leur a permis d'être des acteurs à part entière de leur ville, de faire appel à leur imagination et de créer un dialogue fort et durable avec leurs représentants.

**Forte participation.** 40.745 Parisiens ont exprimé leur voix via le site [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr) ou dans les points de vote physiques installés dans les équipements municipaux. Pour cette première édition, le taux de participation dépasse nettement ceux des grandes métropoles ayant mené des initiatives comparables : la première édition du budget participatif à Lisbonne (2008) avait mobilisé 1.100 votants, tandis que celle de New-York (2013) avait séduit 13.000 citoyens.

**9 projets sélectionnés.** Les Parisiens ont porté leur choix sur 9 projets, pour un montant maximum de 20 millions d'euros, sur les 15 proposés par la Ville. Ils seront réalisés dès 2015. Les habitants ont privilégié les initiatives en faveur de l'environnement et du développement de la nature dans la ville : l'idée « des jardins sur les murs » est arrivée en tête, suivie de près par « cultiver dans les écoles » (2e) et « trier ses déchets au plus près » (4e). Les projets favorisant le vivre ensemble ont également rencontré un vif succès, à l'exemple de la « reconquête urbaine » (3e) et du « coworking étudiants-entrepreneurs » (5e).

**En 2015, le Budget Participatif prend son envol.** Pour la prochaine édition du Budget Participatif, les Parisiens proposeront eux-mêmes les idées qui seront soumises au vote. Un budget de 71 millions d'euros sera consacré à leur financement. Dès aujourd'hui, tous les habitants peuvent proposer leurs idées sur le site [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr), rubrique « J'ai une idée ». Dès janvier, une plateforme numérique dédiée sera ouverte afin qu'ils puissent détailler leurs projets, qui pourra être à l'échelle de leur quartier, d'un ou plusieurs arrondissements ou de l'ensemble du territoire parisien.